



FLAXWEILER

## AVIS

Conformément à l'article 24(1) de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que Monsieur Luc Hansen a introduit une demande d'autorisation pour la gestion des eaux dans le cadre de la mise en conformité d'un site agricole à Beyren.

Le Collège Echevinal,  
P. Ruppert, F. Rollinger, G. Heiderscheid

